

Dynamiques associatives

LE MAGAZINE DU DLA

**POUR VOUS AIDER À MIEUX
VIVRE VOTRE ASSOCIATION**

DLA

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) accompagne les associations et autres structures d'utilité sociale dans le développement de leurs activités et dans la pérennisation de leurs emplois

3 QUESTIONS À UNAT Basse-Normandie

page 2

PORTAIT Les Unelles

page 3

zoom sur...

l'économie circulaire

page 8

Avec l'éclairage de Damien GRÉBOT de l'ADEME et de Laure DRÈGE de la CRESS Basse-Normandie

L'exemple d'Agir La Redingote

Actualités

LE NOUVEAU GUIDE « ASSOCIATION ET COOPÉRATION, JOUEZ COLLECTIF ! » DE FRANCE ACTIVE • VOUS AVEZ UN PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE D'ESS : 3 STRUCTURES MOBILISÉES EN BASSE-NORMANDIE • RÉPERTOIRE EN LIGNE DES FORMATIONS SPORT EN NORMANDIE...



UNAT Normandie

■ Qu'est-ce que l'UNAT ?

L'UNAT, association reconnue d'utilité publique, assure la représentation et la promotion du tourisme associatif à vocation sociale. L'Union régionale de Basse-Normandie a été créée en 1987 avant de devenir UNAT Normandie en 2011 ; elle est la déclinaison de l'UNAT nationale en région. Elle fédère 18 membres régionaux qui gèrent 28 structures d'accueil en Normandie pour un volume de 5 000 lits. L'UNAT Normandie est membre, entre autres, du Comité Régional du Tourisme de Normandie, de la CRESS... et travaille étroitement avec différents partenaires (Conseils régionaux, Conseil départementaux, Caisse des dépôts...).

■ Quels sont les enjeux auxquels doivent faire face les associations du tourisme social aujourd'hui ?

Les associations du tourisme associatif à vocation sociale défendent l'accès aux vacances pour tous. Dans un contexte de difficultés sociales, ce droit aux vacances permet de favoriser le « vivre ensemble » en visant la mixité, la solidarité, l'accès à la culture, grâce à des projets éducatifs de qualité. Un des enjeux majeurs pour ces associations est de sauvegarder leur patrimoine et de pouvoir assurer les investissements nécessaires au maintien d'un accueil de qualité pour leurs usagers.

■ Quel soutien peut apporter l'UNAT à ces associations ?

L'UNAT soutient ces associations en défendant cette forme de tourisme aux spécificités fortes auprès de l'ensemble des partenaires institutionnels. Elle peut également les aider dans leurs relations avec ces mêmes partenaires ; l'UNAT est ainsi par exemple signataire d'une convention de partenariat avec la Région Basse-Normandie pour faciliter la prise en compte des demandes, notamment de rénovation des structures d'accueil. L'UNAT est aussi présente dans le cadre de la formation des professionnels du tourisme : elle est membre du Comité de Liaison Inter Consulaire (CLIC) de Normandie et présente au sein des Masters Tourisme Educatif.



CONTACT

Président : Jean-Jacques FABRE
UNAT Normandie – 7 bis rue Neuve Bourg l'Abbé – 14000 CAEN
Tél : 02 31 23 94 30 – Courriel : normandie@unat.asso.fr

Les Unelles

Au carrefour de la vie associative



Credit : Centre d'animation Les Unelles

À Coutances, le Centre d'animation Les Unelles a été initié en 1976 par des responsables associatifs. Largement ancré sur son territoire et soutenu par la Communauté de Communes du Bocage Coutançais et la ville de Coutances, le centre développe des projets socio-culturels et socio-éducatifs mais aussi d'accompagnement à la vie associative locale.

Un lieu pour tous

Inspiré par les valeurs de l'éducation populaire, le centre s'inscrit dans le principe républicain de la laïcité. Lieu d'accueil, de convivialité, de formation et d'échanges de savoirs, il a pour but de promouvoir, soutenir et favoriser toutes les initiatives d'ordre social, culturel, sportif, de loisirs ou éducatif en faveur des jeunes et des adultes.

De multiples activités (danse, musique, arts plastiques, relaxation, loisirs, langues, cuisine, sports, etc.) sont proposées aux adhérents ainsi que des services au public tels qu'une ludothèque, l'espace public numérique (EPN), le point information jeunesse (PIJ), le service Animation Jeunes, etc. Le centre des Unelles

propose en outre des services aux associations adhérentes – 140 aujourd'hui (prêt de salle, ressources, informations, formations...) et est, à ce titre, reconnu comme Point d'appui à la vie associative (PAVA).

Avec un budget de 830 000 € dont 55 % de recettes propres et 27 % en provenance des collectivités locales, le fonctionnement du centre s'appuie sur 22 administrateurs bénévoles, 28 salariés directs et 20 salariés mis à disposition par la ville ou la communauté de communes.

La zone d'intervention, d'abord tournée vers Coutances, s'est depuis élargie au profit du canton puis de la communauté de communes. Aujourd'hui, un territoire plus vaste se dessine

Crédit : Centre d'animation Les Unelles



avec une nouvelle fusion de communautés de communes. Pour Bruno Hamel, directeur du centre, "ce prochain schéma territorial interroge le fonctionnement même de l'association qui doit mener une réflexion sur sa relation avec le monde associatif en tant que point d'appui à la vie associative".

Le bénéfice du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)

"C'est dans le cadre de notre mission de soutien à la vie associative que nous avons réfléchi à l'intégration de l'ensemble des associations du territoire et le FDVA nous est apparu comme un moyen d'y parvenir", commente Bruno Hamel.

Ce dispositif financier de soutien au développement de la vie associative s'adresse à toutes les associations à l'exception des associations sportives et des syndicats. Sous forme de subvention, cette aide est destinée principalement à la formation des bénévoles associatifs ainsi qu'à la mise en œuvre de projets ou d'activités d'une association en phase de démarrage (uniquement après avis de la commission régionale). "Le projet retenu dans le cadre du FDVA (d'un montant de 2800 €), nous a permis de réfléchir à une autre échelle, de prendre en compte toutes les associations du territoire (pas moins de 800) et de proposer

de la formation à destination des bénévoles", indique le directeur. "Nous avons élaboré un questionnaire afin de connaître le tissu associatif (nature, profil, nombre d'adhérents, etc.). Les résultats de cette enquête nous ont permis d'avoir une cartographie des associations locales et de leurs besoins. 50 % d'entre elles reconnaissent avoir des problèmes de formation, 60 % ont des difficultés dans leur gestion courante (communication, gestion financière ou administrative) et 70 % des soucis de renouvellement des bénévoles."

Une première session de formation a eu lieu en juin 2015 sur les droits et les devoirs dans une association : un véritable succès avec 110 participants ! Deux nouvelles sessions vont être organisées d'ici le printemps 2016 : une sur le financement et une sur le renouvellement des cadres (partage des responsabilités et potentiel des jeunes).

Toute association dont le siège est en Basse-Normandie peut solliciter une aide du FDVA auprès de la Direction régionale Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale. Le lancement de la campagne 2016 devrait avoir lieu mi-janvier et la date limite de dépôt des dossiers est prévue pour mi-mars.



Ressources

Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)
Direction Régionale Jeunesse Sports Cohésion Sociale Basse-Normandie
www.basse-normandie.drjcs.gov.fr



CONTACT

Centre d'Animation Les Unelles
02.33.76.78.50

Alliance dynamique : un partenariat entre le Groupe La Poste et les acteurs de l'ESS pour le développement des territoires

L'Alliance dynamique est un cadre partenarial national, formalisé entre le groupe La Poste et une trentaine de réseaux et de représentants nationaux de l'économie sociale et solidaire (ESS) afin de favoriser l'émergence de dynamiques de collaborations au service des territoires et des populations.

Un partenariat entre La Poste et la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Basse-Normandie a permis de travailler cette dynamique en région jusqu'au lancement de l'Alliance Dynamique en Basse-Normandie le 9 juin dernier.

Trois axes de collaborations ont été envisagés lors de cette rencontre :

- **Les lieux partagés** : cet axe ambitionne de faire revivre les lieux vacants du parc immobilier du Groupe La Poste dans un objectif de revitalisation des territoires et de création de nouvelles activités ;
- **Les achats responsables** : depuis plusieurs années, le Groupe La Poste mène une politique de développement responsable autour de politiques d'achat en faveur du secteur du handicap, et, plus récemment de l'Insertion par l'Activité Economique. Au-delà, le Groupe La Poste affirme sa volonté de renforcer sa politique d'achat en direction des acteurs de l'ESS et de territorialiser les relations avec ses fournisseurs ;
- **La transition énergétique** : cet axe réaffirme l'ambition du Groupe de contribuer à l'émergence d'un nouveau modèle énergétique français. Les thèmes de la mobilité, de la réhabilitation de locaux, de l'organisation du recyclage et de la valorisation de la matière sont porteurs de dynamiques partenariales sur les territoires.

Outre de lancer l'initiative en Basse-Normandie, cette journée a permis la rencontre entre la Direction Régionale du Groupe La Poste et les acteurs locaux de l'ESS et de commencer à réfléchir aux partenariats éventuels en région autour de ces 3 axes.

www.alliancedynamique.laposte.fr

Le nouveau guide « Association et Coopération, Jouez collectif ! » de France Active



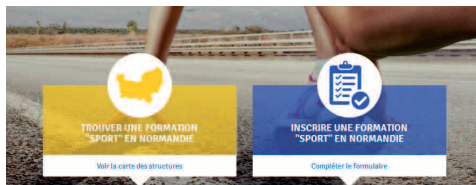
Après « Association et fonds propres », « Association et trésorerie », « Mécène et associations », « Association et difficulté », « Association et fusion », « Association et emploi aidé », « Association et banques », **France Active** édite un nouveau guide « **Association & Coopération - Jouez collectif !** ».

Cet outil réalisé sur la base d'analyses de cas pratiques revient sur les différents moteurs, dynamiques et profils de la coopération, et détaille les accélérations et freins possibles lors des moments clés : à quoi correspondent-ils ? Que doit-on anticiper ? Comment réorienter ? Et avec qui ? En conclusion, une approche comparative entre la fusion et les multiples formes de coopération.

Retrouvez l'intégralité du guide sur le site **SOLFIA**, les **SOLutions de Financement pour les Associations**, à la rubrique actualités.

<http://solfia.org/>

Répertoire en ligne des formations sport en Normandie



Les Comités Régionaux Olympiques et Sportifs (CROS) de Basse et Haute-Normandie proposent un site internet entièrement dédié au recensement des formations liées au sport sur l'ensemble de la Normandie : BPJEPS, initiateurs, management, comptabilité, informatique, santé, secourisme, handicap... Formations courtes ou longues, initiales ou continues.

Que ce soit **pour trouver ou inscrire une formation**, rendez-vous sur le site www.formations-sport-normandie.fr. La rubrique "financer sa formation" vous apportera, en outre, des ressources utiles sur le sujet.

Renseignements auprès d'Isabelle PIERRE (Chef de projets au CROS de Basse-Normandie)
Tél : 02.31.86.84.85
E-mail : isa.crosbn@orange.fr

Financement des associations : parution de la circulaire de Manuel Valls

Deux ans après la signature de la charte des engagements réciproques entre pouvoirs publics et associations, la **circulaire du Premier ministre destinée à organiser les relations entre associations et pouvoirs publics** est parue le 29 septembre 2015.

Appelés à décliner la charte sur les territoires « de manière adaptée pour chaque secteur d'activité », les préfets devront en même temps « promouvoir auprès des collectivités

territoriales l'adoption de chartes locales » destinées à permettre la « concertation » et la « [co-construction des] politiques publiques ».

La circulaire incite, en outre, les collectivités territoriales à opter pour la subvention, facteur de créativité associative, et sécurise juridiquement ses modalités d'attribution.

Elle propose des modèles de conventions plus adaptés au soutien des initiatives associatives, dont une version spécifique allégée pour les petites associations et tient compte des spécificités économiques des associations, en leur permettant de réaliser des excédents de gestion.

Vous avez un projet de création d'entreprise d'ESS : 3 structures mobilisées en Basse-Normandie



Dans le cadre de la stratégie régionale en faveur de l'entrepreneuriat, le Conseil Régional de Basse-Normandie souhaite soutenir l'accompagnement des créateurs / repreneurs d'entreprises en ESS.

L'Association Régionale pour le Développement de l'Economie Solidaire (**ARDES**), la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Basse-Normandie (**CRESS**) et L'Union Régionale des Sociétés Coopératives les Scop de l'Ouest (**URSCOP**), trois structures historiquement ancrées dans l'ESS et rassem-

blées au sein d'un même groupement ont été retenues pour accompagner et suivre les projets de reprise et création d'entreprises en ESS sur les trois départements de Basse-Normandie.

Contacts :

- ARDES : ardes-bn@wanadoo.fr
- CRESS : laure.drege@cress-bn.org
 heloise.rey@cress-bn.org
- URSCOP : urouest@scop.coop

Donner du sens à son travail, le portail de l'emploi, la formation et les métiers dans l'ESS en Normandie

www.donnerunsensasontravail.info
en Normandie

Toute l'information sur l'emploi, les métiers et la formation dans l'économie sociale et solidaire accessible en 1 clic !



Pour connaître les perspectives d'emplois, de formations et de stages que l'économie sociale et solidaire (ESS) offre en Normandie, rendez-vous sur le site Internet d'information et de promotion de l'emploi, de la formation et des métiers de l'ESS :

www.donnerunsensasontravail.info

A l'initiative de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Basse-Normandie, ce portail propose des **offres d'emploi**, des **offres de stage**, des **fiches métiers**, les **formations régionales**...

Employeurs de l'ESS, donnez de la visibilité à vos offres d'emploi et de stages en les com-

muniquant par mail à la CRESS (emploi@cress-bn.org) ou via le formulaire du site.

Contact : Benjamin Roger,
benjamin.roger@cress-bn.org

Associathèque, un site plein de ressources pour les associations



Associathèque est un site internet d'informations et de services, proposé par le Crédit Mutuel, banque de l'économie sociale et solidaire, gratuit et ouvert à toutes les associations.

Pour créer votre association, la faire fonctionner, collecter des ressources..., consultez les nombreux **guides pratiques** et **dossiers thématiques disponibles** ; vous y trouverez une foule d'informations et des outils. Par exemple, vous organisez un événement, téléchargez le kit manifestations et retrouvez les démarches et formulaires pour ne rien oublier.

Besoin de modèles de documents personnalisables, de formulaires administratifs pour vos démarches, de références légales, etc. ? Consultez la **boîte à outils** où les différents documents sont facilement téléchargeables. En bonus, des checklists et des quizz pour mieux vous orienter !

Associathèque, c'est aussi une communauté sur laquelle vous pouvez déposer des petites annonces, inscrire des événements, déposer un témoignage...

<https://www.associatheque.fr/fr/>

FICHE PRATIQUE

L'économie circulaire, du berceau au berceau



Crédit : Shutterstock

Les associations et les structures de l'économie sociale et solidaire feraient-elles de l'économie circulaire sans le savoir ? De fait, il y a plus d'un point de convergence entre l'ESS et cette économie dont on entend de plus en plus parler. Explications.

L'économie circulaire est un concept relativement récent. Introduite au début des années 2000, elle s'est popularisée en France depuis quatre à cinq ans seulement. Proche d'autres notions comme l'économie de l'usage ou de la fonctionnalité, cette économie « verte » se veut vertueuse et s'inscrit dans le développement durable. Tout processus qui vise à limiter la consommation et le gaspillage de matières premières (par une consommation réduite, le recyclage, la

performance écologique, etc.) relève de cette économie prometteuse de respect de l'environnement et de bien-être pour les individus. Comme l'indique l'ouvrage du chimiste allemand Michael Braungart et de l'architecte américain William McDonough, qui a introduit la notion en Europe, c'est une économie qui mène le produit « du berceau au berceau ». Le sous-titre de leur livre est encore plus clair : c'est une économie qui a l'ambition de « créer et recycler à l'infini ».

Une préoccupation croissante

En France, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) s'est emparée du concept au niveau national tout en menant en région des actions sur ce thème.

En Basse-Normandie, un appel à manifestations d'intérêt a même été lancé sur le sujet (voir l'interview de Damien Grébot). L'agence a proposé une définition large qui montre que l'économie circulaire oblige à agir à la fois sur la production (comment on fabrique des produits en pensant à leur recyclage ultérieur), sur la distribution (comment éviter des transports trop nombreux pour se procurer les matières premières et pour commercialiser les produits), sur la consommation (comment réduire la sur-consommation) et sur la fin de vie des produits (comment les réemployer, les recycler et les réinsérer dans un cycle de production).

C'est dire que l'économie circulaire n'est pas qu'une affaire d'industriels ou de spécialistes. En faisant ses courses, par exemple, le consommateur est aussi un acteur central de l'économie circulaire. Or, les évolutions comportementales des Français montrent qu'ils ne sont pas insensibles à ces questions, même si leurs motivations peuvent être variées.

Ainsi 88% d'entre eux ont déjà donné des vêtements ou des chaussures (réflexe : je ne jette plus !) ; 38% ont déjà récupéré des objets jetés ou déposés sur les trottoirs (réflexe : je n'hésite pas à récupérer !) ; 38 % achètent des produits d'occasion sur internet (réflexe : je ne recherche pas que du neuf !) ; 81 % considèrent incitative l'origine française d'un produit (réflexe : les circuits courts c'est mieux !).

Ces chiffres montrent que nous ne sommes pas dans un effet de mode et que l'économie circulaire peut s'appuyer sur ces changements de comportements.

L'ESS... circulaire par nature ?

Une économie qui produit moins de déchets, qui recycle systématiquement, qui invite à une consommation plus sobre, etc. Tout cela n'est pas étranger pour bon nombre d'acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS). Ne sont-ils pas à l'origine de nombreuses ressource-



A savoir

Les atouts de la région pour développer l'économie circulaire

- Des ressources terrestres et maritimes remarquables (1ère région agricole pour le beurre, le fromage frais ou à pâte molle, les pommes à cidre, les poireaux, les navets, l'élevage des chevaux, l'ostréiculture et la conchyliculture...).
- Un potentiel hydrolie (n°1 européen) et éolien (n°2 français) considérable.
- De grandes filières économiques très liées au territoire (agriculture, IAA, bois, pêche, BTP, tourisme).
- Un tissu d'acteurs montrant une forte volonté d'agir pour l'économie circulaire.
- Des projets pilotes déjà mis en œuvre.

ries qui transforment le déchet en ressource ? Ne participent-ils pas, au sein de filières de récupération, comme le fait dans la filière textile l'association AGIR La Redingote (et beaucoup d'autres), au réemploi et au recyclage d'une matière première ? De nombreuses associations d'éducation à l'environnement ne défendent-elles pas déjà les circuits courts, une consommation plus responsable ou des relations plus proches avec les producteurs ? Le lien au territoire et la participation des habitants ou des usagers étant dans l'ADN de l'ESS, celle-ci apparaît cousine de l'économie circulaire.

Mieux, l'économie circulaire ne pouvant être pertinente que par un bon ancrage territorial, une bonne inter-connaissance des acteurs et la mise en place de circuits de récupération-réutilisation les plus proches possibles, elle a tout intérêt à s'appuyer sur des démarches d'intercoopération comme l'ESS a su en développer depuis longtemps.

Deux chercheurs qui se sont penchés sur les liens entre coopératives et territoires expliquent qu'il faut s'appuyer « simultanément sur les pouvoirs des producteurs et des consommateurs, ce dont témoignent, d'une part, les organisations de **Scic**, **Amap**, **CAE** et de coopératives intégrales et, d'autre part, le développement du commerce équitable, des circuits courts, des achats de proximité, etc. » (1).

Une feuille de route régionale

En Basse-Normandie, le sujet a été pris à bras le corps avec l'établissement d'une « feuille de route pour une économie circulaire ». Si l'Ademe en est à l'origine, elle a mobilisé une soixantaine d'acteurs (dont plusieurs acteurs de l'ESS parmi lesquels la CRESS) dans des

ateliers participatifs destinés à réfléchir sur les actions à mettre en place. Premier constat : on ne part pas de zéro. Beaucoup d'initiatives existent déjà, même si elles sont parfois éparpillées et sans lien entre elles. D'où la première orientation de cette feuille de route : « Développer l'économie circulaire par l'exemple ».

Les trois autres orientations visent à travailler à l'échelle des territoires, échelle pertinente d'une économie circulaire ancrée et non « hors-sol » ; à favoriser une approche par filière (quelques filières prioritaires ont été identifiées : l'agro-alimentaire, le bois, les plastiques, le BTP) ; à agir pour une prise de conscience collective et citoyenne.

Ce dernier point est fondamental : « L'établissement de ce cycle vertueux de l'économie circulaire en Basse-Normandie nécessite la participation de tous les acteurs de la société : les entreprises, les collectivités territoriales, le milieu associatif, l'enseignement, mais aussi les consommateurs qui doivent devenir des acteurs de cette nouvelle économie en adoptant de nouveaux comportements. »

Après un premier colloque tenu le 3 février 2015 à Caen, avec l'appel à manifestations d'intérêt lancé cette année par l'Ademe, un comité régional et des groupes de travail ont été mis en place pour suivre et assurer la mise en œuvre de la feuille de route. En Basse-Normandie, c'est donc cap sur l'économie circulaire. L'ESS a toute sa place derrière le gouvernail !

(1) Jean-François Draperi et Cécile Le Corroller : « Coopératives et territoires en France : des liens spécifiques et complexes », RECMA (Revue internationale d'économie sociale), n°335, janvier 2015



Crédit : Shutterstock



A savoir

Mieux comprendre la place de l'ESS dans l'économie circulaire

À l'initiative de la CRESS de Basse-Normandie, une étude régionale sera menée afin d'identifier comment les acteurs de l'ESS régionaux peuvent contribuer au développement de l'économie circulaire. Dans un premier temps, sera dressé le portrait de l'ESS dans le champ de l'économie circulaire. Il s'agira aussi d'identifier les freins et les opportunités du secteur et de réaliser un inventaire des acteurs déjà engagés dans de telles démarches. Dans un second temps, seront proposées des actions répondant aux enjeux repérés : améliorer l'image de l'ESS sur les périmètres d'activités concernés, assurer la promotion de ses acteurs auprès des collectivités, en particulier autour de la compétence déchets, développer les synergies, les complémentarités et les coopérations entre acteurs et mettre en place un partage de compétences et de bonnes pratiques. Les expériences réussies et positives ont, elles aussi, tout intérêt à être recyclées et réemployées !

Contact : laure.drege@cress-bn.org

En savoir plus

William McDonough et Michael Braungart
Cradle to Cradle. Créer et recycler à l'infini,
Editions Alternatives, 2011.

Feuille de route pour une économie circulaire en
Basse-Normandie
sur www.basse-normandie.ademe.fr

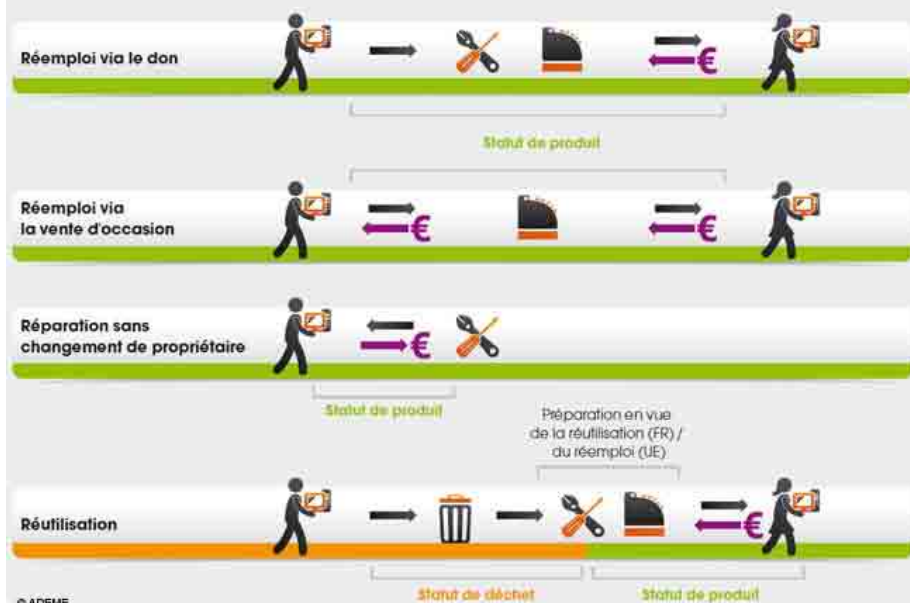


CONTACTS

- **Ademe Basse-Normandie**
Tél. : 02 31 46 81 00
Damien Grébot - www.basse-normandie.ademe.fr
- **CRESS Basse-Normandie**
Tél. : 02 31 06 09 23
Laure Drège - www.cress-bn.org

SCHEMA ILLUSTRANT LES NOTIONS DE RÉEMPLOI, RÉPARATION ET RÉUTILISATION

Ce schéma souligne le rôle central du consommateur mais également l'importance de relayer les initiatives de chacun des acteurs intervenant tout au long du cycle de vie du produit, puis du déchet.



© ADEME

Source : Ademe

Crédit : ADEME



Trois questions à Damien Grébot,
Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
(Ademe) de Basse-Normandie

« L'économie circulaire a tout à gagner à travailler avec l'ESS »

Comment rendre plus accessible la notion d'économie circulaire ?

Un des meilleurs moyens pour développer l'économie circulaire c'est de montrer des exemples concrets, c'est-à-dire ne pas rester dans les grandes théories ou dans une approche trop technique. C'est dans cet esprit que l'Ademe et ses partenaires ont lancé cette année un appel à manifestations d'intérêt autour de l'économie circulaire. L'idée est que des porteurs de projets dans ce domaine se manifestent et que nous puissions les aider. S'ils sont déjà prêts, par le biais de financements adaptés ; s'ils sont à l'étape de l'idée ou en développement, en les accompagnant autour d'un groupe projet. C'est ainsi qu'en avril nous avons reçu 16 projets et qu'en octobre, seconde échéance de candidature, nous en avons reçu encore 18. Nous comptons renouveler cet appel en 2016.

Ce sont de « gros » projets ?

Pas seulement. C'est cela qui est intéressant : montrer que l'économie circulaire est une démarche qui peut être adaptée à des tailles très variées. Nous avons ainsi des démarches globales et ambitieuses qui concernent des filières entières. Mais nous avons aussi des projets comme, par exemple, la fabrication de meubles à partir de déchets de cartons d'industriels. S'il s'agit là d'un exemple intelligent de recyclage, on peut aussi agir beaucoup plus en amont dans la phase de conception des produits. En effet, on considère que 80 % de l'impact environnemental d'un produit ou d'un service se décide à sa conception. C'est dire l'enjeu de pouvoir intervenir dès ce stade !

Que peut apporter l'économie sociale et solidaire à l'économie circulaire ?

Dans le domaine de l'éco-conception, des structurations de filière, du recyclage, etc., nous sommes souvent dans des logiques très techniques. Le risque c'est d'être déconnecté du territoire. Par exemple dans le domaine du recyclage, si je n'ai pas accès au gisement de matière première à proximité je ne pourrai pas mettre en place mon projet. Il faut donc avoir une approche au plus près du terrain et, de ce point de vue, l'ESS peut nous aider à avoir un meilleur ancrage dans les territoires car c'est souvent une économie de la proximité. Ensuite, on constate que les meilleurs projets sont ceux qui savent réunir des partenaires de manière collaborative. Et là, l'ESS a un temps d'avance. C'est pourquoi l'économie circulaire a tout à gagner à travailler avec l'ESS.



A savoir

Faire plus et mieux avec moins

L'économie circulaire peut se définir comme un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits, vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à en diminuer l'impact sur l'environnement. L'économie circulaire doit chercher globalement à diminuer drastiquement le gaspillage des ressources afin de découpler la consommation des ressources de la croissance du PIB tout en assurant la réduction des impacts environnementaux. Il s'agit de faire plus et mieux avec moins. L'économie circulaire s'oppose au modèle classique dit d'économie linéaire où l'on extrait, on produit, on consomme et on jette.

L'économie circulaire est basée sur 6 éléments principaux :

- 1) L'utilisation modérée et la plus efficace possible des ressources non renouvelables.
- 2) Une exploitation des ressources renouvelables respectueuse de leurs conditions de renouvellement.
- 3) L'éco-conception et la production propre.
- 4) Une consommation respectueuse de l'environnement.
- 5) La valorisation des déchets en tant que ressources.
- 6) Le traitement des déchets sans nuisance.

(Source : Ademe)

TÉMOIGNAGE

AGIR en cohérence et en coopération



Crédit : Association AGIR La Redingote

À l'origine, une petite association. Aujourd'hui, une filière structurée qui mobilise 120 associations et les collectivités locales et qui traite 4 000 tonnes de déchets textiles par an. Une démarche exemplaire d'économie circulaire où le déchet devenu ressource sert également un projet social d'insertion.

L'histoire commence en 1990. Plusieurs structures qui interviennent dans l'aide aux plus démunis décident de s'allier en créant l'association AGIR destinée à apporter une aide vestimentaire aux personnes qui n'ont guère les moyens de s'acheter des vêtements neufs.

Logique d'insertion

Les bonnes fées qui sont à son berceau s'appellent la Croix Rouge, le Secours catholique, Emmaüs, AIDE, ATRE, l'équipe Saint-Vincent et le CCAS. Mais au-delà du secours ponctuel, cette action s'inscrit dans une logique d'insertion. Ce n'est pas un hasard si AGIR signifie « Aider pour générer l'insertion et la réussite ». « Derrière le traitement du don de vêtement, explique Pascal Gahéry, le directeur de l'association, notre métier est plus que jamais

l'insertion de personnes en demande d'emploi avec ou sans projet professionnel. » L'association est souvent plus connue sous le nom de La Redingote. C'est celui des deux boutiques ouvertes à Flers et Alençon où sont proposés les vêtements auparavant triés et collectés. 60 personnes travaillent sur l'ensemble du projet dont 47 dans le cadre d'un parcours d'insertion. Avec, fierté de l'association, un taux de retour à l'emploi des personnes en insertion qui dépasse les 60 %.

Réagir collectivement

Pourtant, ce beau projet aurait pu quasiment disparaître avec la parution en 2008 d'un décret qui a radicalement modifié le paysage du traitement des vieux vêtements. Le textile devient alors officiellement un déchet qui doit

être recyclé, une éco-contribution est mise en place et un éco-organisme (Eco-TLC pour textiles, linges et chaussures) est créé. « Avec ce décret, se souvient Pascal Gahéry, la collecte du déchet textile est désormais à la charge des collectivités qui doivent en organiser le tri et la valorisation. Nous avons vite compris que le risque était de détourner les dons aux associations et de voir la filière se structurer autour de professionnels. Nous avons réagi collectivement avec 13 associations qui intervenaient dans ce domaine en Basse-Normandie. »

Avec l'appui de la Région, une étude est menée pour anticiper ces évolutions. Elle débouchera en 2009 sur la création de Cobanor Tritex (pour Collectif bas-normand tri textile), une plateforme qui assure la valorisation du textile collecté en Normandie par les associations réunies en collectif. Les 13 du début ont été rejointes par de nombreuses autres : aujourd'hui plus de 120 associations du champ de l'insertion par l'activité économique, de l'humanitaire et du caritatif sont réunies autour de ce projet et les acteurs haut-normands ont rejoint ceux de Basse-Normandie.

Anticiper

Le projet continue à évoluer en permanence. Devant l'augmentation des volumes à traiter, Cobanor Tritex doit trouver de nouveaux locaux. Un nouveau bâtiment est en projet, entièrement conçu aux normes ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement), financé en partenariat avec des collectivités (État, Région et ville de Caen) et quatre banques. Devant le constat que les vêtements sont de moins en moins réemployables, l'objectif est de développer davantage la filière de recyclage. « On ne peut pas redonner une seconde vie à des vêtements de



Crédit : Association AGIR La Redingote

mauvaise qualité », explique Pascal Gahéry.

L'enjeu est de trouver de nouveaux débouchés au textile recyclé qui peut déjà être utilisé dans les plafonniers de voiture, dans le bitume ou en briquettes de chauffage. Mais Cobanor Tritex vise plus loin. Avec l'ISPA (Institut supérieur de plasturgie d'Alençon), le collectif a lancé une recherche sur une molécule spécifique qui permettrait de fabriquer un plastique utilisable pour construire, par exemple, des conteneurs de récupération textile ! La boucle serait ainsi bouclée et la cohérence d'une démarche circulaire qui, de plus, a su mobiliser sur son territoire des acteurs aussi variés, prouvée de manière éclatante. « Notre projet, conclut Pascal Gahéry, n'est pas seulement un projet économique. C'est aussi un projet social qui vise à travailler le plus possible dans une logique de circuits courts. La base de notre démarche est de solidifier le tissu local et social et de créer de l'emploi. »

En savoir plus

Le site de l'association : <http://agir-laredingote.org>
Le site de Cobanor Tritex : <http://www.cobanor-tritex.fr>

CONTACT

- Agir La Redingote, 34 rue Lazare Carnot, 61 000 Alençon, 02 33 29 56 03.

DLA CALVADOS

Ligue de l'Enseignement
de Basse-Normandie
16 rue de la Girafe
BP 5091
14078 Caen Cedex 5

Carole MORICE et Lisa BARBIER
02 31 06 11 00
dla14@laliguebn.org

DLA

DLA MANCHE

Ligue de l'Enseignement
de Basse-Normandie
5 boulevard de la Dollée
50009 Saint-Lô Cedex

Céline MARC
02 33 77 42 60
dla50@laliguebn.org

DLA RÉGIONAL

Chambre Régionale de l'Economie Sociale
et Solidaire (CRESS) de Basse-Normandie
12 rue Alfred Kastler
14000 Caen

Genièvre FRANÇOIS et Alice DERRIEN
02 31 06 09 23
dlabn@cress-bn.org

DLA ORNE

Mission Locale
du Pays d'Alençon
59 rue Saint-Blaise
61000 Alençon

Delphine SABATIER
02 33 32 79 47
dlaorne@missionlocale-alencon.fr



DYNAMIQUES ASSOCIATIVES, LE MAGAZINE DU DLA

Éditeur
Directeur de publication
Responsable de la rédaction
Comité éditorial
Rédaction

Conception et réalisation technique
Impression
Date de parution
Dépôt légal
ISSN

: Jean-Louis Lambert - CRESS Basse Normandie - 12 rue Alfred Kastler - 14000 CAEN
: Jean-Louis Lambert
: Genièvre François
: Alice Derrien, Genièvre François, Céline Marc, Carole Morice, Delphine Sabatier
: SCOP La Navette, UNAT Normandie, CRESS Basse Normandie, Ligue de l'Enseignement
de Basse-Normandie
: Revenons à nos moutons - [www.revenons-a-nos-moutons.com/CRESS Basse-Normandie](http://www.revenons-a-nos-moutons.com/CRESS-Basse-Normandie)
: PRN, 28 rue du Poirier, BP 90180, 14652 Carpiquet Cedex
: décembre 2015
: mars 2012
: ISSN 2258-708X



Envie de donner votre avis sur ce journal ou d'obtenir plus de précisions
sur un sujet ? écrivez à dynamiques.associatives@cress-bn.org !

En Basse Normandie, le Dispositif Local d'Accompagnement est porté par



Il est financé par

